



# Conseil de quartier Goutte d'Or - Château Rouge



RENCONTRE PUBLIQUE DU 6 OCTOBRE 2020

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge s'est tenue mardi 6 octobre 2020 à l'école du 11 rue Cavé. Une cinquantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la mairie du 18e. Etaient présents Ariel Lellouche, élu référent du conseil de quartier, conseiller délégué auprès du Maire en charge des seniors et des solidarités entre les générations ainsi que Fanny Bénard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

**La réunion s'est déroulée en trois phases.** Dans un premier temps, le Service Démocratie locale a accueilli les participants en plénière et les a brièvement introduits aux principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du Service démocratie locale et des élus référents.

Fanny Bénard a rappelé le rôle double d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre d'enjeux, de constats, de questions permettant aux élus de les prendre en compte dans la définition des politiques publiques et des actions de la Mairie, et aussi recueillir les avis, besoins et suggestions des habitants ;
- être une instance permettant aux citoyens d'agir directement et de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Dans un second temps, les participants ont été invités à se répartir sur cinq tables thématiques, définies par un ordre du jour participatif diffusé à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant. Les quatre thèmes ainsi retenus étaient : **Tranquillité publique et prévention - Cadre de vie et propreté - Animations, vie de quartier - Aménagements et circulations - Diversité Commerciale**

Durant une heure, les participants ont échangé par groupes (7 à 10 personnes) sur ces sujets. Plusieurs « intervenants-ressources » (élus, associations, services techniques) étaient présents afin d'écouter et d'apporter des éclairages aux participants.

Enfin, le dernier temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupes et un temps de libre parole sur des sujets non abordés par tables.

**Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière. Merci à tous les habitants, commerçants et acteurs associatifs présents.**



## Table thématique : déplacements et circulation

**Intervenant ressource:** Antoine Dupont, adjoint au Maire du 18e en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

### **Constats des participants :**

Au sud du quartier notamment dans les rues Polonceau et de la Goutte d'Or, les participants aux échanges font les constat suivants:

### **Sur le changement de plan de circulation :**

#### **Nuisances :**

- Intensification énorme de la circulation des voitures depuis la mise en sens unique d'une partie de la rue des Poissonniers
- Pollution accentuée
- Nuisances sonores quotidiennes : klaxons et avertisseurs des voitures de police
- Phénomène de « circuit fermé » composé des rue de la Goutte d'Or et des rues Polonceau, les véhicules n'ont plus moyen d'emprunter les rues adjacentes.
- « La rue de la Goutte d'Or concentre déjà énormément de problématiques (deals, trafic, malpropreté), pourquoi y ajouter des embouteillages et de la pollution ? »
- Depuis que le sens interdit qui était angle Poissonniers /Myrha a été avancé à l'angle Poissonniers / Polonceau, il y a désormais, non plus un seul accès à la rue Polonceau (et seuls 20 % des véhicules l'empruntaient puisque les autres continuaient tout droit rue des Poissonniers), mais deux :

1) Celui qui concerne les véhicules qui souhaitent quitter le boulevard Barbès, tournent à droite pour emprunter la rue des Poissonniers et sont tous obligés de prendre la rue Polonceau puisqu'ils se trouvent face au nouveau sens interdit à l'angle Poissonniers /Polonceau

2) Celui qui concerne les véhicules qui viennent de la rue des Poissonniers dans le sens nord-sud et qui se retrouvent aussi avec l'obligation de prendre la rue Polonceau, ce qui crée d'ailleurs parfois un goulot d'étranglement et un face à face entre eux à l'angle Poissonniers / Polonceau\*

#### **Incivilités :**

- Le sens interdit au croisement des rues Laghouat et Léon n'est pas toujours respecté par les automobilistes

#### **Point positif :**

- Il y a de plus en plus de places de stationnement dédiées aux vélos et aux trottinettes dans le quartier.

\* contributions d'un collectif d'habitants reçues suite au Conseil de quartier: L'asl des habitants de la Villa Poissonnière / habitants du 39-41, 41-43 et 47, rue Polonceau / crèche 15 rue Richomme / Jardin de l'Univert



### **Sur le Paris Respire :**

- Les habitants y sont tout à fait favorables, sous réserve bien entendu, d'être intégrés dans le périmètre de « Paris respire »... sinon c'est effectivement infernal comme c'est le cas rue de la Goutte d'Or le samedi. Ils ne souhaitent par contre pas que « Paris respire » soit mis en place le dimanche plutôt que le samedi, car c'est le samedi qu'un nombre important de gens extérieurs au quartier viennent faire leurs courses en voiture et que le quartier est particulièrement embouteillé.\*
- Un commerçant du sud du quartier a le sentiment que les commerçants de la Goutte d'Or non inclus dans le périmètre ou situés aux extrémités de celui-ci sont pénalisés le samedi par rapport à ceux de Château Rouge (clients qui ont du mal à accéder aux boutiques en voiture et donc perte de clientèle) proposition de décaler le dispositif du samedi au dimanche.

### **Points négatifs soulevés :**

- phénomène de congestion de la circulation aux extrémités du périmètre : rue Stephenson, rue Doudeauville, rue de la Goutte d'Or notamment et barrages filtrants pas toujours bien respectés par les automobilistes.
- Le dispositif est globalement bien apprécié par les riverains présents à la table de travail. Le Paris Respire permet une vraie accalmie dans les rues concernées le samedi. Pour autant les répercussions sur les rues adjacentes ont aussi des conséquences néfastes: augmentation exponentielle du trafic et impact sur l'activité de certains commerces.

### **Sur les parkings :**

- Les parkings sous-terrain des rues des Islettes , de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes rencontrent de gros problèmes de gestion. Certains riverains n'ont pas d'autres choix que de se garer dans des parkings privés, ce qui implique un budget conséquent.

### **Questions/demande à la Mairie :**

- Est-il possible d'installer à l'entrée de la rue des Poissonniers, angle Barbès /Poissonniers, un sens interdit mentionnant « interdit saufs riverains et véhicules autorisés » ? Cela permettrait ainsi aux véhicule de police et tous autres véhicules prioritaires, de prendre cet axe, aux riverains également, à quelques petits malins également bien sûr, mais au moins les GPS ne donneraient pas la rue Polonceau comme itinéraire de délestage, comme c'est le cas actuellement et les véhicules sans GPS qui la prennent « au petit bonheur la chance ». C'est ce qui se fait désormais le samedi (à la différence que c'est une barrière et non « un sens interdit sauf riverains et véhicules autorisés » ) et cela fonctionne parfaitement.\*
- Sur le plan de circulation, question d'un commerçant du quartier : « est-il possible qu'il y ait une inversion du sens de circulation de la rue Pierre Lhermite afin que les voitures aient un échappatoire par la rue St Luc » ?
- Est-il possible de supprimer des places de stationnement à l'angle de la rue des Gardes et de la rue de la Goutte d'Or? Ces places servent essentiellement au commissariat pour l'immobilisation de véhicules qui y restent parfois plusieurs mois.
- Comment est décidé la fréquence et le périmètre du Paris Respire ? Est-il possible de l'élargir au sud du quartier (rue de la Goutte d'Or/ rue des Islettes/rue de Chartres etc. ?)

## **Proposition d'actions citoyennes :**

- Dans l'optique de la réunion consacrée au retour d'expérience suite au changement de plan de circulation dans le quartier, un participant se propose d'aider à la bonne diffusion de l'information autour de ce temps et synthétiser les contributions et les retours des commerçants du quartier pour alimenter les échanges.
  - Des questionnaires format papier ont été déposés pour être relayés aux commerçants du quartier dans la boutique d'optique située au croisement de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes. Merci à Fouad !
- >> La Mairie du 18e organisera une réunion publique dédiée au sujet dès que possible (initialement prévue le 12 novembre) pour préparer au mieux cette réunion, vous avez la possibilité de donner votre avis sur le sujet en remplissant un questionnaire de retour d'expérience sur la plateforme [ParticipezParis18](#)

## **Table thématique : tranquillité publique et sécurité**

**Intervenants ressources :** Kévin Havet adjoint au Maire du 18e chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne; Fanny Bénard adjointe au Maire du 18e chargée notamment de la participation citoyenne

### **Constats des participants :**

- Les participants ont un sentiment global d'abandon face à la violence qui a lieu quasi quotidiennement dans l'espace public. Ils ont l'impression que celle-ci s'est gravement accentuée depuis trois ans : agressions verbales, insultes à caractère sexiste (quotidiennes dans le sud de la Goutte d'Or, notamment vers Barbès, physiques (souvent) notamment rue de la Goutte d'Or, Escaliers Boris Vian, rue des Islettes, sud du Bd Barbès, rue Saint Luc, rue de Panama, rue de la Charbonnière.
- Absence quasiment totale des femmes dans la Goutte d'Or sud si ce n'est pour passer rapidement\*
- Présence permanente de trafiquants, de mineurs non accompagnés (MNA) et de toxicomanes qui se droguent tous les soirs notamment rue Polonceau –vers le 47, square Alain Bashung, rue de la Goutte d'Or, escaliers Boris Vian, laverie de la rue de la Charbonnière.
- Sur le sujet des mineurs marocains, la position de la ville doit être clarifiée car celle-ci semble tenir un double discours: elle « en appelle à l'Etat » tout en refusant par ailleurs de contribuer au fichier des mineurs. Lorsque l'État français en appelle à un État étranger, l'état étranger indique tout simplement ne pas avoir la preuve que le mineur fasse partie de ses ressortissants. \*
- Rixes récurrentes au niveau du Métro Barbès, tous les jours dans la rue des Islettes, régulièrement la nuit dans les rues de Panama et Richomme.
- Phénomène de prostitution la nuit dans la rue de Panama
- Les participants ont le sentiment cambriolages sont de plus en plus fréquents dans le quartier.



- Tapage diurne et nocturne quasi quotidien, regroupements de jeunes et musique à un volume très élevé dans des voitures qui stationnent à proximité du square Léon dans la rue Cavé, profitant de la piétonisation de cette partie de la rue pour stationner au niveau des barrières.
- Le Square Saïd Bouziri comparé à une zone de non droit à certains moments de la journée.
- Impression partagée par les habitants présents que la prise en charge de toutes les situations par la police est très compliquée. On note un double sentiment : le commissariat est débordé et n'est pas en mesure de répondre à tous les signalements / les appels sont parfois « pris à la légère » par les agents.

### **Questions/demande à la Mairie :**

- Organiser une rencontre entre habitants et médiateurs de la ville pour mieux appréhender leurs rôles et savoir comment les solliciter.
- Création d'une permanence/kiosque citoyen qui permettrait de faire du lien au cœur du quartier.
- Quels dispositifs existent aujourd'hui pour la prise en charge des mineurs non accompagnés et quelles perspectives d'évolution dans les mois à venir ?
- Qui fait quoi en matière de sécurité aujourd'hui ? Rôle de la Ville (DPSP) et celui de la police nationale ? Quelles perspectives ?
- Quel est le rôle des médiateurs de la Ville de Paris ?
- Quelle est la responsabilité de la Ville vis-à-vis des terrasses des commerçants ?
- Quels dispositifs/quelles actions sont mises en place avec les associations ou les structures publiques sur les problématiques liées à la toxicomanie ?
- Quel projet est prévu en remplacement du kiosque à journaux de la station Barbès, aujourd'hui dans un état d'abandon ?

### **Proposition d'actions citoyennes :**

- Volonté des habitants de faire des points réguliers sur l'évolution de la situation avec les élus et la police, il serait par exemple possible de créer d'une commission dans le cadre du Conseil de quartier.
- Certaines habitantes émettent l'idée de créer des boucles de communication (par exemple via Whatsapp) par immeubles ou par rues pour se tenir informé entre voisins

## Table thématique : propreté, cadre de vie et végétalisation

Intervenant ressource: Frédéric Badina, délégué auprès du Maire du 18e, chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire / Laurent Begard, directeur général adjoint des services en charge de l'Espace Public.

### **Constats des participants :**

#### **Sur la propreté :**

- La propreté du quartier est un problème depuis des années, cela varie selon les rues mais les participants insistent sur la situation quotidiennement problématique des rues Poissonniers, Ernestine, Chartres, Goutte d'Or, Duployé, Dejean, angle Goutte d'Or-rue des Islettes.
- Les habitants sont conscients qu'il s'agit plus d'un problème d'incivilités que de manque de moyens matériel et humains. Malgré le travail quotidien des agents de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau), la vitesse de « resalissement » des rues du quartier est alarmante.
- Les participants ont le sentiment qu'il s'agit plus du fait de personnes extérieures au quartier qui viennent pour y faire leurs courses par exemple.
- Il existe des phénomènes de dépôts sauvages non signalés aux services municipaux (3975 ou via l'application Dans Ma Rue)
- Problèmes des rues identifiées par certains comme des coins à urine (rues Richomme, d'Oran, Duployé, Ernestine notamment)
- Depuis l'évacuation de la « colline du crack », de plus en plus de personnes toxicomanes dans le quartier et donc des problèmes liés à ce phénomène.

#### **Point positif:**

- Il y a de moins en moins de déjections canines et de plus en plus de poubelles de rue dans le quartier

#### **Sur la végétalisation :**

- La végétalisation peut faire partie de la reconquête d'un territoire. Exemple de la rue Polonceau où les bacs installés par la ville sont rapidement devenus des dépotoirs tandis que ceux entretenus par le "jardin de l'univert" ont durablement embelli ce secteur. Pour que cela fonctionne, il est nécessaire d'y mettre les moyens: mise à disposition d'un local et aider à l'embauche de salariés qui peuvent s'en occuper dans la durée tout en créant du lien avec le voisinage. Cela ne sera possible rue de la Goutte d'Or que si la ville met à disposition d'une association un local et un ou plusieurs salariés en insertion. Ce projet de végétalisation pourrait se faire en synergie avec les commerçants et les 2 écoles primaires situées au niveau de la placette Goutte d'Or /Islettes et là aussi créerait du lien social...\*



## **Questions à la Mairie :**

- Quels sont les moyens déployés et comment les services de la DPE s'organisent-ils pour intervenir sur le quartier ?
- Est-il question de les augmenter ?
- Quels sont les moyens de verbalisation dont disposent les agents de la Mairie actuellement ?
- Y aurait-il possibilité de confier les missions de verbalisation aux agents en charge du nettoyage et du ramassage des encombrants, plus à même de prendre les fautifs « sur le fait » ?
- Quelles sont les actions de sensibilisation déjà mises en place et celles prévues ces prochains mois ?

## **Propositions d'actions citoyennes :**

- En lien avec les services techniques de la Mairie, organiser de façon récurrente des actions de sensibilisation autour du respect du cadre de vie dans le quartier (exemple de ramassages collectifs en lien avec les écoles du quartier)
- S'impliquer dans une campagne de communication à grande échelle, associant les bailleurs sociaux, sur les dispositifs existant – application Dans Ma Rue, bornes Trilib', signalétiques ludiques etc. - en pied d'immeubles.
- Plus globalement, se réapproprier l'espace public de façon positive via des événements récurrents: exemple des ateliers menés par l'association SOS Casamance et le MRAP ( Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) sur la place Polonceau. Pourquoi ne pas y associer le Conseil de quartier ?
- Utiliser le budget d'investissement du CQ pour favoriser les actions de végétalisation dans le quartier. Par exemple rue de la Goutte d'Or où ce projet de végétalisation pourrait se faire en synergie avec les commerçants et les 2 écoles primaires situées au niveau de la placette Goutte d'Or/Islettes. Cela permettrait aussi de créer du lien social et permettrait d'éviter le stationnement permanent des trafiquants en donnant de nouveaux usages à l'espace public.

## Table thématique : diversité commerciale

### Constats des participants :

#### À Château Rouge :

- Le nombre réels de locaux disponibles dans le quartier ne semble pas correspondre au nombre de locaux vacants, certains locaux sont vacants depuis plus de 10 ans – rue Dejan, Poulet, Suez, Doudeauville, Myrha.
- Certains commerces attirent une clientèle extérieure au quartier, qui ne respecte pas toujours les règles du vivre-ensemble: jets d'ordure, crachats, ventes à la sauvette etc.
- La configuration du quartier et la taille des locaux commerciaux de gros/semi-gros ne sont pas adaptés à l'accueil d'une clientèle aussi nombreuse. Cela génère des flux et un volume de déchets très important qui ont pour conséquence un entretien intensif par les services de propreté qui sont débordés.
- Il n'y a pas de commerces de bouche qualitatifs dans le quartier.
- Certains commerçants préfèrent payer les amendes pour non-respect des normes plutôt que de se mettre aux normes (plus cher, amendes pas assez dissuasives ?)

#### À la Goutte d'Or :

- Les participants notent un déséquilibre entre le nombre de locaux associatifs et le nombre de locaux commerciaux sur ce secteur.
- Certains locaux sont inoccupés depuis plus de 10 ans, le temps de vacance est anormalement long - rue de la Charbonnière, Goutte d'Or, Chartres, dans ces mêmes rues, il y a des problèmes de sécurité récurrents qui font fuir les clients et obligent même certains commerçants à jouer le rôle de médiateurs de quartier pour maintenir la paix sociale. Cela peut générer une souffrance et un sentiment d'impuissance et d'abandon.
- Dans la rue des Gardes, la nouvelle « rue de la mode » les commerces ne sont dédiés qu'à une seule activité et ne profitent pas toujours aux habitants.
- L'arrivée de nouveaux commerces permet de créer de nouvelles dynamiques (anti-gaspi etc.) mais ils manquent d'ancrage et de lien les associations locales. Peut-être sont-ils installés plutôt par logique d'opportunité ? (loyers peu chers)
- Il semble nécessaire de favoriser l'implantation de commerces alimentaires de qualité dans le quartier. Au-delà de l'offre commerciale, cela permettrait de générer du passage et donc d'influer positivement sur la fréquentation et l'occupation de l'espace public dans certains secteurs, et pourrait être une façon de lutter contre l'insécurité.
- Il convient donc, puisque la ville est propriétaire de bon nombre de surfaces en rez-de-chaussée, d'avoir une politique ambitieuse de complémentarité et de mixité de commerce... \*



- Il est par ailleurs impensable que des commerces soient laissés vides pendant une période particulièrement longue sans qu'il y ait la moindre réactivité alors que cela fait également partie du rapport de force en matière de territoire contre le trafic (kiosque métro Barbès fermé depuis plus d'un an et demi et laissé aux trafiquants et voleurs, restaurant de la pointe de la Goutte d'Or, leader Price qui a pris feu et qui n'est toujours pas ouvert etc.) \*

### **Questions à la Mairie :**

- Globalement, il est remonté le besoin d'un soutien et d'un accompagnement renforcé de la Mairie en direction des commerçants existants : valorisation, aide à la communication et mise en valeur de leurs activités par exemple.
- Quelles aides existent pour aider certains commerces à se mettre aux normes d'hygiène et/ou de renforcer les contrôles si manquement à ces normes ?
- Existe-t-il un listing qui recense tous les commerces du quartier ?
- La Mairie a-t-elle une vision sur le nombre de locaux vacants et/ou sans activités (en sommeil) dans le quartier ?
- Quelle est la procédure et quels sont les critères d'attribution d'un local commercial via le GIE Paris Commerce ? Quels sont les délais moyens le lancement de l'appel à candidatures et l'installation du commerçant retenu ?
- Comment sont associés les habitants et les commerçants dans le choix d'implantation d'un nouveau commerce ?
- Quelle est la connaissance de la Mairie sur la place de l'entrepreneuriat dans le quartier ?

### **Propositions d'actions citoyennes :**

- Création d'un groupe de travail/suivi commerçants dans le cadre du CQ
- Projet de signalétique qualitative (enseignes) pour mettre en valeur l'activité des commerces existants
- Action de sensibilisation des commerçants du quartier sur la propreté et la gestion des déchets : stockage, tri etc. (création d'un kit par exemple)

## Table thématique : animations et vie de quartier

Intervenant ressource: Ariel Lellouche, élu référent du conseil de quartier, conseiller délégué auprès du Maire en charge des seniors et des solidarités entre les générations

### Constats des participants :

- La vie et le maillage associatif de la Goutte d'Or est un véritable atout pour le quartier. De très nombreuses initiatives ont lieu de façon régulière et permettent de « donner vie » au quartier.
- Il semble important de créer plus de lien avec les initiatives portées par les jeunes habitants du quartier qui ne connaissent pas les dispositifs « institutionnels » – exemple des « non-demandes » d'autorisation pour accéder à l'électricité au square Léon pour les animations proposées les dimanches après-midi ou le soutien financier proposé par le FPH, ou le budget du Conseil de quartier, dispositifs non sollicités car méconnus par les jeunes. Ces derniers ont plein d'idées et sont forces de proposition pour le quartier.
- > Rencontrer l'association 18 square qui s'est créée récemment ?
- Besoin de renforcer le lien de façon globale entre citoyens dans le quartier, pas seulement au travers d'animations ponctuelles mais aussi via des actions récurrentes de mobilisation et de rencontres sur l'espace public. (cf projet place Léon ci dessous).

### Questions/demandes à la Mairie :

- Sur la communication, y aurait-il la possibilité d'installer un panneau digital dans le quartier qui pourrait être un relais d'information sur la vie locale?
- Existe t'il un guide des associations, des lieux culturels dans le quartier ?
- Quelle est la feuille de route de l'adjointe au Maire en charge de la culture ?
- Nécessité d'une présence renforcée des élus et des services sur le terrain

### Propositions d'actions citoyennes :

- Contribuer à améliorer la communication sur toutes les initiatives associatives du quartier, à la fois pour toucher une plus grande diversité de public et pour mettre en valeur ces initiatives (notamment celles des jeunes habitants)
- Création d'une commission dédiée à l'animation et à la culture dans le cadre du Conseil de quartier ouvertes à tous les habitants et associations, qui pourrait se réunir plus régulièrement que les plénières et permettrait d'organiser des événements afin de faire connaître le quartier à l'extérieur : exemple de l'organisation d'un festival de la Goutte d'or ?
- Projet « Place Léon » à l'angle des rue Saint Luc et Cavé : création d'un espace public d'animation, en lien avec l'Echomusée, qui pourrait être investi régulièrement par les associations et habitants pour mettre des actions d'information, d'animations et de concertation.
- > Végétaliser et décorer cet espace (fresque au sol renouvelée régulièrement) avec la participation des riverains et des artistes locaux.
- .Création d'un mur de libre expression place Cheikha-Remitti

